

Présents : liste ci-jointe  
Excusés : liste ci-jointe



---

## COMPTE-RENDU

---

I - Le compte-rendu du précédent Conseil de Quartier est validé.

### II - Retour sur les événements du 17 mars dernier à Cleunay

Mercredi 17 mars en début d'après-midi, des coups de feu ont été tirés rue Lerebours Pigeonnière devant le supermarché Carrefour City, faisant 2 blessés dont l'un grièvement. La veille, un homme avait déjà été blessé par balle dans ce même secteur.

Ces faits ayant suscité une vive émotion chez les habitants, une cellule d'écoute et de soutien a été mise en place. Installée dans les locaux de l'Antipode MJC, ce dispositif est composé de représentants de la Police Nationale, de la Ville de Rennes (service Prévention de la Délinquance et Médiation/SPDM, Direction de Quartiers Ouest) et de psychologues. Les habitants peuvent s'y présenter sans rendez-vous aux jours et heures précisés sur un flyer largement diffusé dans le quartier (joint au présent compte-rendu).

Les conseillers de quartier sont informés d'une réunion programmée le 30 mars prochain (horaire à caler) portant sur la sécurité dans le quartier, rencontre à laquelle ils seront conviés. Cette réunion, prévue avant les récents événements, sera l'occasion d'échanges entre les services de Police Nationale et Municipale, de la Ville de Rennes (SPDM, DQO), les acteurs du quartier, les responsables des établissements scolaires, les associations de parents d'élèves.

Mme Landais (SPDM) tient à rappeler l'importance des signalements auprès de la Police Nationale, il ne faut pas hésiter à contacter le 17. Il est indispensable de libérer la parole sur ces situations anormales qui mobilisent les services, les bailleurs et les acteurs sociaux.

Au Centre Social, Mme Godet observe que les habitants sont très choqués, tout particulièrement les personnes passées à proximité de la scène. Certains n'osent plus sortir de chez eux et ces événements ne font qu'accentuer l'isolement déjà très présent. C'est un sentiment de colère et d'incompréhension qui prédomine.

Toute correspondance doit être adressée à Madame la Maire, Hôtel de Ville, CS 63126, 35031 Rennes Cedex, en rappelant la référence ci-dessus

#### Protection des données personnelles

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016 et à la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de Rennes (Ville et Métropole) via le [formulaire de contact](#) "e-démarches" du site internet (<http://metropole.rennes.fr>) ou par voie postale à adresser à Madame la Maire - A l'attention du Délégué à la protection des données - Hôtel de Ville - Place de la Mairie - CS 63126 - 35031 Rennes Cedex  
Plus d'informations sur : <https://www.cnil.fr>

Direction de Quartier Ouest

☎ 02.23.62.26.81 - [dqo@ville-rennes.fr](mailto:dqo@ville-rennes.fr)

M. Frézel souligne la réaction citoyenne des habitants du quartier qui font preuve d'une très grande solidarité et particulièrement en cette période. Ce trafic de stupéfiants, dont la consommation ne cesse de se développer, est une problématique qui doit être portée et débattue au niveau national. Localement, ces situations sont gérées du mieux possible.

### III - Élection des Habitants Référents Sécurité

Mme Landais rappelle le dispositif des « Habitants Référents Sécurité » présenté lors du précédent Conseil de Quartier dans le cadre de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance.

Le groupe des référents est composé de 42 membres élus pour 2 ans (28 membres élus au sein des 14 Conseils de Quartiers, 2 issus du Conseil Citoyen Rennais, 2 issus du Conseil Rennais de la Cohésion Sociale, 10 membres tirés au sort sur la base d'un appel à volontariat lancé via le site de la Fabrique Citoyenne).

Les référents sécurité relaient la parole des habitants, des commerçants... au sein des cellules de veille du quartier organisées 2 fois par an et en retour, informent le Conseil de Quartier. Ils peuvent aussi avancer des propositions ayant trait aux aménagements par exemple.

Le service SPDM organisera des temps de rencontres avec l'ensemble des référents ainsi que des visites de certains lieux directement liés aux questions de sécurité (centre opérationnel de la Police Municipale, cité judiciaire...).

Mme Hamon se porte volontaire, considérant qu'il est important de porter la parole des habitants au sein de ces instances.

Si d'autres personnes, même extérieures au Conseil de Quartier, souhaitent rejoindre le groupe des Habitants Référents Sécurité, ils peuvent contacter la Direction de Quartier. Il leur sera demandé de participer à quelques réunions du Conseil afin de relayer les informations issues des instances du CLSPD (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Mme Frisque remercie Mme Hamon pour son engagement.

### IV - Dotations du Conseil de Quartier

- Noël du Quartier (Comité de Quartier Cleunay)

Une participation de 300 € est accordée.

Si toutefois, en raison de contraintes liées à la crise sanitaire par exemple, de nouvelles dépenses devaient être engagées, une demande de participation complémentaire serait déposée et examinée le moment venu.

M. Perche fait remarquer que le bilan de l'animation n'a pas été joint aux dossiers transmis.

En réponse à Mme Bastit-Lesourd, Mme Le Proud'hom précise que toutes les demandes de participations financières sont désormais soumises au vote du Conseil de Quartier, sans considération de la hauteur du montant, et cela en accord avec les co-présidentes.

- Le Pont 9

Une participation de 1 000 € est accordée.

Mme Frisque précise que ce journal est un bel outil de communication pour le quartier.

- Fonds de trottoirs - Mauvaises graines (les Ateliers du Vent)

Le montant demandé (2 000 €) fait débat car il représente le ¼ de la somme allouée au Conseil de Quartier (8 000 €). Sans douter de la qualité du projet qui réunit les habitants d'Arsenal-Redon et de Cleunay, des conseillers craignent que l'enveloppe restante soit insuffisante pour aider au financement de projets présentés plus tard dans l'année.

Mme Le Proud'hom précise que l'utilisation totale ou partielle de l'enveloppe quartier varie d'une année à l'autre.

Une participation de 1 500 € est accordée (1 vote contre).

- Good Morning Cleunay

Une participation de 800 € est accordée (1 abstention)

## V - Retour sur le groupe de travail "renouvellement du Conseil de Quartier"

Le groupe de travail "renouvellement du Conseil de Quartier" composée de 6 personnes s'est réuni à 2 reprises.

Mmes Antin et Le Bail exposent le bilan du fonctionnement du Conseil actuel, et font part des préconisations et propositions du groupe de travail. Le document complet a été transmis préalablement aux conseillers.

Mme Frisque ajoute aux points fort de ce bilan la reprise de la participation des habitants aux réunions ainsi que l'intégration de nouveaux membres et l'élection des 2 co-présidentes qu'elle remercie.

- La composition du Conseil

La représentation des habitants au sein de l'instance est débattue. Les habitants empêchés ne peuvent être remplacés aux réunions contrairement aux représentants des structures ou associations. Certains conseillers seraient donc favorables à une représentation plus forte du collègue habitants.

La représentation des 3 sous-quartiers par 2 habitants est ensuite abordée. De fait, les habitants se mobilisent plus lorsqu'un travail est engagé sur leur quartier. Par ailleurs, les problématiques varient d'un sous-quartier à l'autre. Cette disposition permettrait en outre de tisser un lien plus proche avec les habitants.

M. Frézel craint que les porteurs d'un sous-quartier se désintéressent du reste. Il ajoute que cette représentation est assurée par le tirage au sort des habitants.

- La durée du mandat

La formulation de la proposition est reprise pour une meilleure compréhension : 2 ans, 3 ans, sur la durée du mandat municipal (et non pour "une durée maximale de 6 ans").

### - La mobilisation

M. Perche est favorable à la mise en place d'appels à projets examinés 2 fois par an et non à chaque séance selon la date de dépôt des demandes.

### - L'organisation des Conseils, le contenu des réunions, la communication externe et interne

Les propositions de ces 3 volets ne sont pas discutées dans le détail afin de respecter la durée de la réunion.

Les conseillers sont invités à faire part de leurs commentaires sur l'ensemble des propositions par mail adressé directement à Mme Le Proud'hom - [r.leproudhom@ville-rennes.fr](mailto:r.leproudhom@ville-rennes.fr), et copie à la DQO - [dqo@ville-rennes.fr](mailto:dqo@ville-rennes.fr)

Un mail de relance sera transmis rapidement aux conseillers par la DQO.

Mme Frisque tient à remercier Mmes Antin, Le Bail et Le Proud'hom pour la qualité de leur travail.

## **VI - Commission Communication**

En tout premier lieu, M. Dagnet précise qu'il ne faut surtout pas hésiter à contacter le comité de rédaction du Pont 9, très bon support de communication diffusé dans l'ensemble du quartier.

Mme Le Bail propose d'animer une commission communication au sein du Conseil de Quartier. Plusieurs conseillers expriment le souhait de d'intégrer cette nouvelle commission également rejointe par Mme Frisque.

Référente : Mme Le Bail

Membres : Mme Frisque, Mme Hamonou, Mme Berthelot, M. Aufort

## **VII - Budget participatif saison 5**

Le forum du Budget Participatif s'est déroulé samedi 20 mars en présence de certains porteurs de projets. Très peu d'habitants y ont participé.

À l'issue, le Conseil de Quartier a attribué ses coups de cœur aux 5 projets suivants :

n° 13 : Parcours métro mosaïque - Cleunay.

n° 129 : Structures de jeux pour petits et grands à la Courrouze.

n° 273 : Installation de jeux pour les enfants Jardin de la Guérinais.

n° 328 : Pommes, cerises, cassis et Cie.

n° 474 : Rénovation et extension du Streetpark de l'Arsenal.

Le vote des rennais(es) est programmé du 2 au 18 avril. Les habitants qui le souhaitent pourront voter à la Direction de Quartiers Ouest ; une urne sera mise à leur disposition.

## VIII - Divers

Le retour du Comité de Gestion Prévalaye sera programmé lors de la prochaine séance du Conseil.

M. Dagnet annonce la création d'un groupe de travail « Prévalaye », limité à 6 personnes dans le respect des règles sanitaires. Mme Darrot et un représentant de la Basse- Cour y sont déjà inscrits et rejoints ce soir par M. Perche.

La séance est levée à 20h30

